

Censure et autocensure dans les milieux documentaires et les bibliothèques

Introduction

Les bibliothèques et les milieux documentaires jouent un rôle crucial dans la préservation de la liberté intellectuelle. Face à l'augmentation des cas de censure et de controverses, ces institutions doivent adopter une position ferme contre toute forme de limitation de la liberté d'expression. La [Déclaration sur la liberté intellectuelle et les milieux documentaires](#) de la Fédération des milieux documentaires (FMD) représente un engagement fort dans cette lutte.

Comprendre la censure

La censure, dans sa forme la plus classique, implique une restriction imposée par des entités exerçant un pouvoir (étatique, religieux ou privé) sur la diffusion de contenus jugés inappropriés ou dangereux. Cependant, elle peut aussi se manifester de manière plus subtile, notamment à travers la concentration des médias ou la pression commerciale. L'autocensure, souvent déclenchée par la crainte de représailles, représente une autre facette insidieuse de la censure.

Stratégies de lutte contre la censure

Les bibliothèques et les milieux documentaires ont à leur disposition des outils pour combattre efficacement la censure. Les politiques de gestion des collections jouent un rôle prépondérant dans ce combat, en assurant que les décisions relatives aux collections soient guidées par des considérations professionnelles, et non par des motifs politiques, moraux ou religieux. De telles politiques aident à maintenir une diversité de perspectives et à répondre de manière équilibrée aux besoins variés des usagers. Ces principes sont aussi pertinents pour les services et ressources proposés par les milieux documentaires, incluant la mise à disposition de salles et les activités d'animation.

Politique de développement de collection : un pilier central

Le développement de collections dans les bibliothèques est un processus minutieux qui implique la sélection, l'acquisition, l'évaluation et l'élagage des documents. Cette politique vise à assurer que les collections reflètent une pluralité de voix et d'opinions, rejetant catégoriquement toute forme de censure. Les professionnels de l'information doivent être vigilants face à leurs biais inconscients et s'assurer que leurs décisions ne soient pas influencées par l'autocensure ou la censure.

L'adaptation des collections aux besoins des usagers

La politique de développement des collections dans les bibliothèques et milieux documentaires doit impérativement prendre en compte les clientèles qu'elles desservent ainsi que leurs besoins spécifiques. Cette approche assure que les collections soient pertinentes, diversifiées et adaptées aux intérêts et aux exigences de la communauté. En identifiant et en répondant aux besoins variés des individus, les bibliothèques peuvent offrir une gamme de ressources qui enrichit et soutient efficacement leur communauté.

Dans les bibliothèques et les milieux documentaires, il est fréquent que des usagers demandent le retrait de documents pour des motifs politiques, moraux ou religieux. Cette situation met en lumière la tension entre la liberté d'expression, la diversité des opinions et les valeurs individuelles. Les bibliothèques doivent prendre en considération ces demandes tout en respectant leurs principes de neutralité, de diversité et d'inclusion dans le développement et la gestion de leurs collections. Cela implique souvent un examen minutieux et équilibré des demandes de retrait, tout en maintenant l'engagement envers la liberté intellectuelle et l'accès équitable à l'information.

Éviter l'autocensure

L'autocensure représente un défi unique, car elle résulte souvent de décisions internes aux bibliothèques et milieux documentaires. Les professionnels de l'information peuvent, par crainte de controverses, d'insécurité juridique ou par leurs propres biais, opter pour ne pas inclure certaines œuvres dans leurs collections. Cette forme de censure, souvent non documentée, est particulièrement difficile à identifier et à contrer. La formation continue et la sensibilisation aux enjeux de la censure sont essentielles pour aider les bibliothécaires à reconnaître et à éviter l'autocensure.

Conclusion

Les bibliothèques et milieux documentaires ont la responsabilité fondamentale de protéger et de promouvoir la liberté d'expression, ainsi que le droit à un environnement et à des conditions sécuritaires et accueillants. À cette fin, ils mettent à la disposition des personnes et des groupes leurs espaces et leurs collections. Pour maintenir leur rôle de gardiens de la connaissance et de la liberté intellectuelle, les bibliothèques et les milieux documentaires doivent rester vigilants face aux tentatives de censure. Elles doivent s'engager à présenter une diversité de contenus et de perspectives, tout en assurant un accès équitable à l'information pour tous. La politique de développement des collections, ainsi que la formation et la sensibilisation des professionnels, sont des éléments clés dans cette lutte continue.

Vous pouvez contacter la Fédération des milieux documentaires s'il y a des cas de censures ou pressions indues dont vous aimeriez discuter.

Les milieux documentaires ayant besoin d'aide financière pour défendre la liberté intellectuelle peuvent faire une demande pouvant aller jusqu'à 5 000\$ au Fonds Intellectual Freedom de CFLA-FCAB: <https://awards.accessola.com/intellectual-freedom-fund/>

Pour plus d'information sur le Fonds :

<https://accessola.com/wp-content/uploads/2023/07/IntellectualFreedomFund.pdf>

Références

<https://www.ifla.org/fr/news/developper-des-competences-et-lutter-contre-la-censure-la-reponse-de-d-ifla-aux-fausses-nouvelles/>

[Les bibliothèques et la liberté intellectuelle \(ifla.org\)](https://www.ifla.org/)

18 mars 2024